



Pierrevil'Infos



DATE : 7 octobre 2023

Numéro 2023 / 06

Fête patronale

La fête patronale se tiendra les 14 et 15 octobre 2023. Les forains s'installeront dès le jeudi 12 octobre au niveau de la Petite Rue. Cette rue sera interdite à la circulation du jeudi 12 octobre à 9 h au lundi 16 octobre 2023. Seuls les riverains pourront y accéder avec une circulation réservée accès pompiers.

Nous accueillerons un manège auto-tamponneuses pour enfants à partir de 3 ans et plus. La confiserie et la pêche aux canards seront également présents.

Cette année, nous avons fait le choix de rendre ce manège gratuit pour les enfants. Venez donc nombreux avec vos enfants et petits-enfants sur cette fête d'autant plus qu'il est de plus en plus difficile de trouver des forains qui acceptent de se déplacer sur nos villages. Il est essentiel de maintenir ce moment festif pour tous et cela passe par une forte participation de nos habitants.

La municipalité installera un chapiteau pour la danse du coq qui se déroulera de 11 h à 14 h, animée par l'accordéoniste Alexandre STEIN. A cette occasion, un apéritif sera offert : l'ensemble du Conseil Municipal compte sur votre présence afin de passer un bon moment de convivialité.

Comme chaque année, le Foyer Rural organise une tombola. Les membres du Foyer Rural passeront chez vous le samedi pour la vente des tickets.

Infos pratiques et cadre de vie

Infos pratiques

- Depuis le 1^{er} septembre 2023, la Maison France Service est en capacité d'effectuer les cartes d'identité et passeports. Installé dans des nouveaux locaux, ce nouveau service vient compléter l'offre déjà en place : finances publiques, pôle emploi, assurance maladie, assurance retraite, ministère de la justice, allocations familiales, MSA, ministère de l'intérieur, ANTS ..). Les prises de RdV se font par les sites de l'ANTS. Toutefois, pour les personnes n'ayant pas accès à internet ou rencontrant des difficultés, elles peuvent prendre RdV directement par téléphone. Maison France Service est implantée au cœur de notre intercommunalité. Le coût est de 0,60 centimes par habitant (charge communale), permettant de compléter les aides accordées par l'état à la ville de Neuves Maisons.

Adresse : 1, rue du Capitaine Caillon à Neuves-Maisons (ancienne trésorerie)

Tél : 03 83 47 00 65

Horaires : du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et 14 h à 16 h

- Spectacle à Pierreville : la semaine du 6 au 10 novembre 2023, la commune accueillera une compagnie d'artistes, le cirque de Gones, pour leur permettre de créer un nouveau spectacle. A cette occasion, nous vous invitons le lundi 6 novembre 2023 vers 18 h à venir partager et échanger avec les artistes de cette troupe autour d'un verre de l'amitié. Le point d'orgue de cette semaine culturelle sera clôturé par 3 représentations sur nos communes : 2 représentations seront réservées à l'ensemble des enfants scolarisés à l'école élémentaire du RPIC de Pulligny/Pierreville et 1 représentation pour les habitants de la CCMM (capacité d'accueil : 60 places dont 30 réservées pour nos habitants – Réservation en ligne sur le site de la Filoche). Pour préparer cet événement culturel, les artistes seront hébergés dans notre salle communale et la scène sera installée Petite Rue.
Pour ceux qui le souhaitent et qui seraient en capacité de recevoir une personne du 6 au 10 novembre 2023, merci de contacter : Clément BOISSIER au 06 62 73 03 27.

- La commune va s'équiper d'un système de vidéoprotection. Par délibérations du 13/12/2021 et du 23/01/2023, le village sera doté de 5 caméras de vidéoprotection : 3 caméras dites « RPI » reconnaissance de plaque seront installées à chaque entrée du village et 2 caméras dites « d'ambiance » seront quant à elles disposées à l'aire de jeux et au niveau de l'atelier municipal et du nouveau cimetière. Cet équipement performant avec caméra à fibre optique qui utilisera la technologie GFU est subventionné à hauteur 80% (50% Région Grand Est et 30% Etat). L'accès GFU très haut débit renforcera l'accès fibre de la mairie. Les travaux débuteront courant octobre pour une mise en service avant la fin de cette année.

- **Rappel : taillage des arbres et haies**

Les haies et arbres jouxtant le domaine public doivent être taillés à l'aplomb de la limite de propriété. Le débordement excessif sur la voirie communale gêne la circulation des piétons ou véhicules, voire l'éclairage public. Profitez de l'automne pour faire ces travaux d'entretien, vous contribuerez au bien vivre ensemble dans notre village. En comptant sur votre implication.

- Le repas des anciens du village se déroulera le samedi 18 novembre à 12 h à l'Auberge de la Colline à VAUDEMONT. Les personnes qui désirent profiter de cette occasion pour partager un bon moment de convivialité avec nos aînés seront les bienvenues. La participation à ce repas sera de 36,00 euros par personne. Inscription et réservation obligatoires en mairie avant le 25/10/2023.
- Chaque enfant/ado du village (jusqu'à 18 ans) recevra 1 bon de 2 euros à dépenser à la confiserie ou pêche aux canards des forains installés sur la fête, l'accès au manège est gratuit pour tous.

Bonne fête patronale à toutes et à tous.

Le Maire
Thierry WEYER